

LA NAISSANCE D'UNE ASSOCIATION

Dans les années 60, le Québec se découvre et le secteur routier est en pleine expansion, celui de l'éducation en effervescence. Le Québec a besoin de routes, mais aussi de nouveaux ingénieurs et de techniciens. De grands chantiers voient le jour et des initiatives ont cours, dont la construction d'autoroutes et de structures qui laisseront leur empreinte dans le paysage québécois, ainsi que plusieurs carrefours et voies rapides. Ces immenses chantiers sont à l'origine du développement d'une importante industrie routière et de la création de nombreuses entreprises, de firmes d'ingénierie et de laboratoires privés experts en sols et matériaux.

La corrélation est vite faite pour Josef Hode Keyser, de l'École Polytechnique de Montréal et pour Jean Granger, de la Ville de Montréal. Tous deux échangeaient déjà sur la nécessité d'enseigner, de publier et de diffuser ce qui avait trait aux techniques routières. En 1964, entourés d'Émeric Léonard, de Frank Mascolo et d'Abraham Klein, ils décident de fonder l'Association québécoise des techniques routières, en l'occurrence l'AQTR, dont la pierre angulaire est l'enseignement et l'objectif d'améliorer la pratique du génie routier.

Le 6 novembre 1965, la première assemblée officielle de l'AQTR a lieu à Québec dans le but de rejoindre d'autres secteurs d'activités. Le conseil d'administration fondateur est complété avec Pierre Larochelle de l'Université Laval et Georges-Louis Huot du ministère de la Voirie.

Dès sa création, l'AQTR mise sur la réalisation d'activités de partage d'expertise pour répondre aux besoins de la communauté des transports. Au fil des ans, l'Association élargit ses domaines d'intérêt au gré des sujets d'actualité : le transport de marchandises, l'environnement, la planification, la viabilité hivernale, la sécurité routière, la signalisation, les systèmes de transport intelligents, le transport collectif, les modes de réalisation et de financement alternatifs, tous des thèmes qui ont mené à la création de comités où les experts pouvaient échanger. Aujourd'hui, ces comités portent le nom de Tables d'expertise.

En 2012, l'AQTr décide de s'ouvrir à tous les modes de transport, de même qu'à l'international. Afin de refléter cette ouverture, l'Association québécoise du transport et des routes devient l'Association québécoise des transports. Depuis, elle poursuit sa lancée, lui permettant d'enrichir le contenu de ses activités.